Envoyé en préfecture le 10/07/2025
Reçu en préfecture le 10/07/2025
Publié le
ID : 029-212901920-20250710-D20250703-BF

MAIRIE DE PLOUGOULM

Conseil Municipal du 9 juillet 2025

Délibération n°2025.07.03

Date de convocation : 03/07/2025

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 15

Maire : M. Patrick GUEN
Secrétaire de séance : M. Eric MIOSSEC

Le Conseil municipal de PLOUGOULM s'est réuni le 9 juillet 2025 sous la Présidence de M. Patrick GUEN, Maire.
Etaient présents : M. Patrick GUEN, M. Sebastien DELANOE, Mme Marie-Hélène QUIEC, M. Bruno ARRIAGA, Mme Virginie SOCHARD, Mme Sonia SENANT, M. Frédéric RICHARD, Mme Claudie DEMANGE, M. Joël CHOQUER, Mme Alicia CAROFF, Mme Emmanuelle BERTEVAS, M. Eric MIOSSEC, M. Gilles CRIBIER,

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : Mme Gwénola MEVEL qui a donné pouvoir à Mme Virginie SOCHARD, M. Yann BELLEC qui a donné pouvoir à M. Eric MIOSSEC

Absent(s) : M. Régis MIOSSEC, Mme Angélique QUERE, M. Vincent BOUTOUILLER, Mme Sophie HALLEGOT

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

D. n°2025.07.03 Budget principal : décision modificative
(Rapporteur : Mme Quiec/Délibération)

Envoyé en préfecture le 10/07/2025
Reçu en préfecture le 10/07/2025
Publié le
ID : 029-212901920-20250710-D20250703-BF

Section d'investissement

Dépenses

		Prévisions	Nouvelles propositions	Total (BP + DM)
041 - Opérations patrimoniales				
2313	Constructions (en cours)	12 000.00 €	55 529.27 €	67 529.27 €
31 - Médiathèque				
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0.00 €	8 408.05€	8 408.05 €
1004 - Bâtiments communaux				
21351	Aménagement des constructions - bâtiments publics	26 500.00 €	-8 408.05€	18 091.95 €
	TOTAL DEPENSES		**55 529.27 €**	**94 029.27 €**

Recettes

		Prévisions	Nouvelles propositions	Total (BP + DM)
041 - Opérations patrimoniales				
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0.00 €	8 408.05€	8 408.05 €
2031	Frais d'études	0.00 €	46 486,16€	46 486.16 €
2033	Frais d'insertion	0.00 €	635.06€	635.06 €
	TOTAL RECETTES		**55 529.27 €**	**55 529.27 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- D'adopter la décision budgétaire modificative ci-dessus.

VOTE :

- **Pour : 15**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

Fait à Plougoulm, le 10 juillet 2025

Le Maire, Patrick GUEN	Le secrétaire de séance, Eric MIOSSEC
MAIRIE DE PLOUGOULM 29250	

Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- La transmission au contrôle de légalité, le 10 juillet 2025
- La publication, le 10 juillet 2025

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, contour Motte - 35000 RENNES) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 10/07/2025
Reçu en préfecture le 10/07/2025
Publié le
ID : 029-212901920-20250710-D20250703-BF

Acte rendu exécutoire compte tenu de :
- La transmission au contrôle de légalité, le 10 juillet 2025
- La publication, le 10 juillet 2025

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, contour Motte - 35000 RENNES) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 10/07/2025
Reçu en préfecture le 10/07/2025
Publié le
ID : 029-212901920-20250710-D20250703-BF